

SAMEDI 1^{er} FEVRIER 2025

TIR LOISIR à 18 mètres

Réservé aux archers de l'ASFAS Tir à l'arc



Lieu

Salle de la Forêt
Complexe sportif de la Forêt – allée de l'orée de la Forêt
45 770 SARAN



Horaires

- ⊗ 13h00 – Accueil et Greffe
- ⊗ 13h30 – Entraînement (3 volées)
- ⊗ 14h00 – Début des tirs comptés

Le contrôle du matériel se fera tout au long des tirs



2 fois 10 volées de 3 flèches
Blasons selon Règlement du Tournoi des Maîtres
Récompenses selon Règlement du Tournoi des Maîtres



Inscription avant le 30 janvier 2025

Sur le Site Internet du Club
Sur le formulaire disponible à l'affichage dans la Salle de la Forêt
Une confirmation sera envoyée



Informations

Tenue de Club souhaitée



secretariat@fleury-saran-tiralarc.com



fleury-saran-tiralarc.com



Allée de l'orée de la Forêt - 45770 SARAN

